



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 13 mai 2019

Sessione di u 13 di maghju di u 2019

Lieu : Bastia

Décision N° 2019-15

Objet : Partenariats à mettre en œuvre dans le cadre du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Oggetu : Cullaborazione à mette in ballu in u quadru di l'undecsimu prugrama d'intervenzione di l'Agenza di l'acqua Rhône-Méditerranée-Corse (Rodanu-Mediterraniu-Corsica)

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai, la Chambre des Territoires convoquée le 29 avril 2019 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean BIANCUCCI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Saveriu LUCIANI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Jérôme NEGRONI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, François SARGENTINI, Pierre SAVELLI, Petr'Antone TOMASI

Etaient absents et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI
M. Pierre MARCELLESI à M. Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA

Etaient absents et excusés : Mmes et MM.

Jean-Baptiste ARENA, Vanina BORROMEI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Louis CESARI, Laurent MARCANGELI, François-Marie MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Anne-Marie NATALI, Jean PAJANACCI, Rosa PROSPERI, Stéphane SBRAGGIA

Etaient absents : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI, Francis GIUDICI, Georges MELA, Jean-Luc MILLO, Lionel MORTINI, Marc-Antoine NICOLAI, Marie-Thérèse OLIVESI, Jean-Guy TALAMONI, François TATTI

VU La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n°2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n°2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU La lettre de saisine du secrétariat général du Conseil exécutif en date du 10 mai 2019



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

- VU** Le rapport du Conseil exécutif relatif aux partenariats à mettre en œuvre dans le cadre du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2019-18 relatif aux partenariats à mettre en œuvre dans le cadre du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- APPROUVE** A l'unanimité le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse et les conventions qui y sont annexées.
- SE FELICITE** Que 50% de l'enveloppe de ce 11^{ème} programme soit dédiés à la solidarité en faveur de territoires ruraux et que le taux d'intervention public global ait été fixé à 80% ; ce taux étant porté à 90% quand la réglementation le permet.
- PREND ACTE** De la volonté de faciliter l'élaboration de contrats de projet à l'échelle intercommunale.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni